

etc.¹⁾ ont été abordées, mais seulement après avoir mieux circonscrit l'environnement par une analyse des réformes et du contexte dans lequel elles sont introduites².

Des discussions, il est apparu que le Canada a indubitablement un rôle spécifique à jouer au sein de la Francophonie, à la fois en favorisant des interventions de court terme, perçues comme une condition inévitable dans la solution des conflits, mais aussi de long terme, vues plutôt comme une exigence de la prévention des problèmes. S'il est apparu inévitable pour les participants et participantes que le Canada travaille sur des pistes de court terme, il est apparu aussi éminemment souhaitable pour plusieurs que l'action du Canada n'exclut pas le long terme, condition essentielle d'une véritable stratégie de prévention.

2. Des contraintes à multiples facettes: démographiques, économiques et socio-politiques (mode de régulation) (BLOCS 1 ET 2)

L'analyse de la prévention des conflits dans une perspective plus large de l'environnement économique et socio-politique a permis de constater l'indissociabilité de l'économique et du socio-politique. Cette approche a mis en relief la nécessité de l'articulation des réponses de long terme et de court terme, et d'une réappropriation du discours aussi bien que de l'analyse et des réponses par les Africains eux-mêmes. Or, le Canada est particulièrement bien placé au sein de la Francophonie pour faire valoir l'importance de cette réappropriation et pour l'appuyer en créant, comme il projette de le faire, des mécanismes tels des espaces de discussion.

Plusieurs éléments des exposés et des discussions suscitées viennent illustrer ceci.

2.1 Les rythmes d'accroissement démographique que connaissent actuellement les pays d'Afrique subsaharienne représentent sur une longue période une source considérable de tensions, surtout dans le contexte de croissance ralentie et de raréfaction des ressources. Cette contrainte présentée dans l'exposé de G. Duruflé met clairement sur le tapis une question primordiale qui demeure fort litigieuse dans les relations Nord-Sud: les Africains et Africaines perçoivent l'approche des bailleurs de fonds comme une grande violence. II

¹ Il est possible de consulter en appendice les textes des communications de Denis Tougas, «Droits et prévention des conflits- Droits de la personne en Afrique», de Charles-Philippe David, «Le contexte de la sécurité internationale. Nouvelles tentatives et changements» et, de Aziz Fall, «Quelques perspectives africaines concernant les questions de sécurité». William Shabas a aussi présenté une communication sur la protection des minorités lors de cette rencontre, qui s'inspirait du texte «Génocide, autodétermination et protection des minorités: la prévention des conflits en Afrique» dont on retrouvera l'essentiel dans les Actes de la rencontre internationale francophone du 19 au 22 septembre à Ottawa, Prévention des conflits: perspective africaine, Gouvernement du Canada, pp.174-199.

² Voir en appendice les textes des communications de Gilles Duruflé, «Les aspects économiques de l'origine et de la prévention des conflits en Afrique francophone subsaharienne» et de Bonnie Campbell, «Réformes institutionnelles, reconceptualisation de l'État et prévention des conflits: quelques enjeux politiques, économiques et conceptuels».